



REGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

L'EUROPE EN RÉGION



Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de Suivi

Consultation écrite du 11 au 25 mai 2023

Compte rendu



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

PO FEDER-FSE 2014-2020 Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes **Rapports annuels de mise en oeuvre (RAMO) 2022**

Dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes Opérationnels (PO) FEDER/FSE 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion, a consulté par écrit le Comité de suivi **du 11 au 25 mai 2023**.

Cette consultation portait sur l'approbation des rapports annuels de mise en œuvre (RAMO) 2022.

L'AG a reçu des observations par courriel de la part de l'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques (APGL64) concernant le rapport annuel du PO Aquitaine et son résumé. Celles-ci portaient notamment sur des demandes de précisions sur certaines données (ex : relation nombre de projets et nombre d'entreprises) et sur la cohérence de certains chiffres (distinction du programmé en coût total et UE, niveau de consommation UE prenant en compte les dernières maquettes suite aux différentes modifications du PO). Des précisions, et corrections le cas échéant, ont été apportées dans les documents.

Les réponses et précisions de l'AG à ces questions et remarques sont jointes au présent compte rendu.

Aucune autre remarque n'ayant été formulée durant la période de consultation, le Comité de suivi **approuve** les RAMO 2022 des Programmes Opérationnels (PO) FEDER/FSE 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, dont les versions recevables sont annexées au présent compte rendu.

Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de suivi

Consultation écrite du 11 au 25 mai 2023

PO FEDER-FSE 2014-2020 Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes Rapports annuels de mise en oeuvre (RAMO) 2022

Remarques / questions du partenariat

Date	Organisme	Remarques / questions des partenaires	Réponses de l'AG
25/05/2023	Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques (APGL64)	<p>Incohérences au niveau des chiffres et difficile compréhension entre le résumé et le rapport par manque d'éléments comparatifs.</p> <p>Exemple AXE 1 du rapport annuel résumé à l'intention des citoyens : situation réalisée fin 2022 avec 46 480 entreprises bénéficiaires et 449 M€ investis. Or dans le fichier PO Aquitaine RAMO on nous parle p.9 de financement de 345 projets pour un coût total programmé de 554 M€.</p>	<p>Pour l'axe 1 du programme, le nombre de projets ne correspond pas au nombre d'entreprises aidées. Sur cet axe, les projets en lien avec l'innovation ou la compétitivité peuvent bénéficier notamment à des structures de recherche, des collectivités, des associations ou des entreprises, soit sous la forme d'aide directe ou indirectes par l'intermédiaire de structures d'appui.</p> <p>Concernant les entreprises dans le cadre d'une aide directe à l'investissement, un projet égale une entreprise ; dans le cadre d'actions collectives, un projet peut toucher un grand nombre d'entreprises (ex : soutien à l'innovation avec ADI, aides à la création par l'intermédiaire des Chambres) ; les entreprises peuvent également être soutenues par l'intermédiaire des instruments financiers (ex : prêts d'honneur, prises de participation), quatre instruments financiers ont été programmés correspondant à 4 projets sur le PO Aquitaine.</p>
			<p>En introduction aux réponses à vos observations qui suivent sur les correspondances des chiffres avec le résumé citoyen, nous avons fait le choix, dans ce résumé, de présenter l'avancement du cadre de performance du programme dans ses grandes lignes, en rappelant aussi les crédits UE alloués et l'investissement généré. Les maquettes UE ont pu évoluer par suite des modifications successives du programme. Les montants d'investissements affichés correspondent aux dépenses remontées à l'AG. Nous avons fait une relecture de correspondance et de vérification des maquettes actualisées :</p>
		<p>Exemple Axe 2 du rapport annuel résumé à l'intention des citoyens : 88,5 M€ indiqué alors que dans le fichier PO Aquitaine RAMO au niveau de la vue d'ensemble de la réalisation, il est mentionné que l'axe 2 est doté de 85 M€ (p.6 et p.10).</p>	<p>Maquette modifiée suite à la création de l'axe 8 et transfert de Fonds FSE, en 2021. 85 M€ corrigé dans le résumé.</p>
		<p>Exemple axe 3 résumé à l'intention des citoyens : il est indiqué 48,5 M€ investis or p 11 du rapport, il est précisé 67 M€.</p>	<p>Le montant de 48,5 M€ dans le résumé correspond aux dépenses remontées à l'AG, le montant de 67 M€ dans le rapport correspond au montant du coût total des projets sélectionnés dont certains ne sont pas encore justifiés (cf tableau 6 du RAMO colonnes 7 et 10). Ajout de la mention 67 M€ de programmés.</p>
		<p>Exemple axe 4 résumé à l'intention des citoyens : il est indiqué que l'axe est doté de 129,2 M € et p11 du rapport il est mentionné plus de 130 M€ pour un coût de 381M€.</p>	<p>Corrigé 130 M€ dans le résumé suite aux dernières modifications de maquette</p>
		<p>Sur la réalisation, au niveau du résumé 329,7 M€ investis et au niveau du rapport p11 on parle d'un coût total de 423 M€ avec un taux moyen UE de 31% ((130/423) x100).</p>	<p>Idem axe 3 : le montant de 329,7 M€ dans le résumé correspond aux dépenses remontées à l'AG, le montant de 423 M€ correspond au montant des projets sélectionnés dont certains ne sont pas encore justifiés (cf tableau 6 du RAMO). Ajout de la mention 423 M€ programmés.</p>

Date	Organisme	Remarques / questions des partenaires	Réponses de l'AG
		<p>Exemple axe 8 résumé à l'intention des citoyens : il est indiqué sur la situation réalisée fin 2022, un montant de 5,8 M€ investis or p 9 du rapport, il est précisé 6,8M€.</p>	<p>Idem axes 3 & 4 : le montant de 5,8 M€ dans le résumé correspond aux dépenses remontés à l'AG, le montant de 6,8 M€ correspond au montant des projets sélectionnés dont certains ne sont pas encore justifiés (cf tableau 6 du RAMO). Ajout de la mention 6,8 M€ programmés.</p>
		<p>Ces incohérences sont valables pour tous les axes.</p>	<p>Idem axes 3/4/8 : ajout de la précision "coût total programmé" dans tous les axes concernés</p>
		<p>Absence d'indication du montant final des fonds versés : Il conviendrait, au lieu d'indiquer les M€ investis par les porteurs de projets, de renseigner le montant des fonds versés et le taux d'intervention de l'UE par axe. Les éléments précisés dans la situation réalisée en fin 2022 ne permettent pas une bonne comparaison avec les éléments de départ (montant en M€ de l'axe , coût total et taux d'intervention de l'UE) Ex : Axe 1 doté de 174,5 M€ pour un montant total de dépenses de 510 M€ soit un taux d'intervention UE de 34,2 % . ((174,5/510)x100). Ça c'est l'objectif Or p.9 au 31/12/2022, l'axe 1 a programmé au total 345 projets pour un coût total de 554 M€, soit un taux d'intervention de 31%. Il faudrait donc rajouter que 171,74 M€ a été versé sur les 174,5 M€. Il est précisé d'un côté que le niveau de programmation de l'axe est de 100 % (p9 du rapport), or il est de 98,42 %. Mais même si on accorde 100 % , il y a une incohérence avec la p 7 ou il est indiqué pour l'axe 1 qu'il atteint 108 % du coût total programmé... Axe 2 doté de 85 M€ pour un coût total de 159,4 M€ soit un taux d'intervention de 53 %. Or, nous n'avons pas finalement le résultat final sur les projets financés et le niveau d'intervention. Nous avons les éléments suivants : FSE : 138,7 M€ investis et IEJ : 29,1 M€ investis (p 1 du résumé citoyen) P 7 du rapport partie FSE 121 % du coût total programmé et IEJ 105% ... (calculs ?) P 10 du rapport on nous parle maintenant de 108 % fin 2022...</p>	<p>A noter que dans le rapport annuel, aucun tableau réglementaire ne fait référence aux montants UE programmés ou versés, la Commission mettant l'accent dans ce rapport annuel sur les programmations et réalisations en coût total et ainsi sur l'effet de levier obtenu grâce aux Fonds européens. Le suivi financier des crédits UE fait l'objet d'une autre transmission à la Commission à plusieurs reprises dans l'année. Dans ce rapport annuel, nous rappelons juste à titre indicatif, les maquettes des crédits UE et leur niveau de consommation pour donner une idée du reste à programmer qui peut affecter les résultats du programme d'ici la fin de la période. Nous avons conscience que vue la masse de chiffres cela peut apporter de la confusion.</p>